



English version below

Dans le deuxième bulletin nous avons initié notre présentation des membres fondateurs de la KIIA et de l'IFK par une interview de notre président Hubert Thomas.

**C'est avec notre vice-président de l'IFK que nous vous invitons dans cette troisième édition.**

Nous pouvons tous témoigner de l'estime que portait notre maître Masamichi Noro à Lucien Forni qu'il se plaisait à appeler sans ironie « Dictionnaire » ou Monsieur Forni attestant par-là de sa mémoire sans faille, non seulement de la technique, mais aussi de l'esprit et de la tradition.

Ainsi, Maître Masamichi Noro lui a confié le rôle de Maître de cérémonie pour la remise de Hakama à laquelle il accordait une très grande importance. Maître Masamichi Noro a élaboré une nomenclature. Il l'a aussi convié avec les membres du Conseil Supérieur du Kinomichi Hubert Thomas, Jean-Pierre Cortier et Christian Bleyer à être garant de celle-ci car elle constitue la base fondamentale de notre art. La constitution d'une pyramide de groupes, basée sur l'ancienneté plus que sur les capacités techniques, a été parmi les références qui ont servi à mettre en place les grades Dan d'Etat.

Son parcours dans les arts martiaux et son engagement ont été marqués par des récompenses que sa modestie oblige à passer sous silence. Il a reçu ainsi de la part du ministère de la jeunesse et des sports la médaille de bronze, de la part de la Fédération Française de Judo le diplôme de compagnon croix d'argent, mérite des ceintures noires et de notre

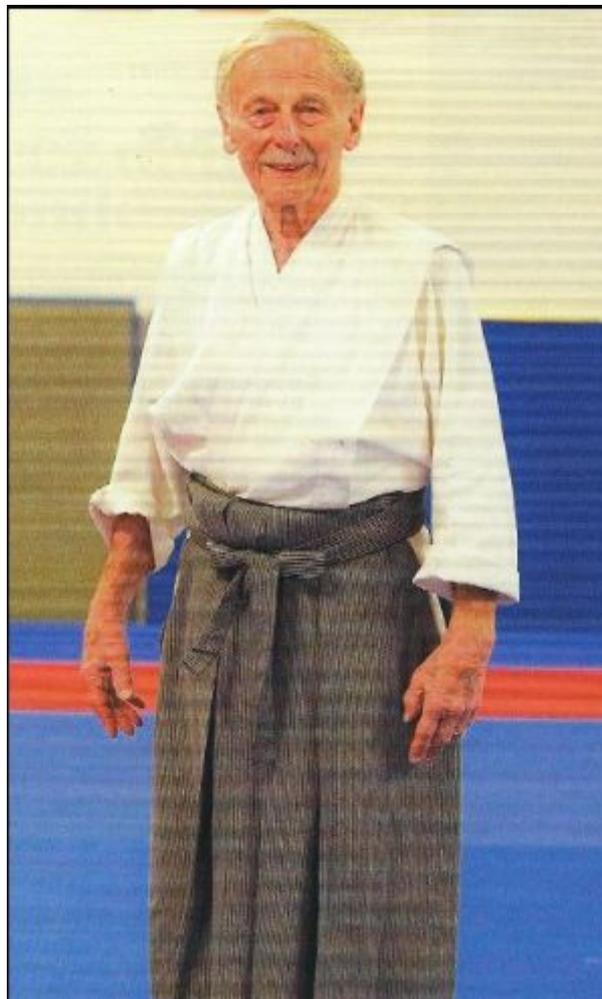
Fédération la FFAAA, la médaille d'or.

Invité par Maître Noro à devenir Vice-président de la KIIA, il poursuit à présent sa mission avec une détermination sans faille a l'Institut Français du Kinomichi.

Patrick Loterman

Comité directeur

4ème dan UFA, Brevet fédéral



**- Lucien puis-je t'inviter à te présenter et évoquer ton long parcours dans les arts martiaux ?**

Je pratique les arts martiaux depuis plus de 60 ans.

J'ai débuté par la pratique du judo en 1958. A partir de 1961, je pratiquais

régulièrement et parallèlement le judo et l'aïkido.

En 1965, j'ai rencontré Maître Noro lors d'une de ses interventions au Judo Club d'Enghien.

En 1974, je me suis consacré à l'aïkido puis au kinomichi en 1979 pour suivre pleinement l'enseignement de Maître Masamichi Noro, jusqu'à son décès en 2013.

Cela fait maintenant 48 ans que j'enseigne.

En 1978, j'ai été nommé Instructeur d'aïkido par Maître Noro Masamichi, qui m'a confié des cours au sein de l'Aïkikai de Paris qui deviendra plus tard le Centre International Noro Kinomichi.

En 1992, Maître Noro Masamichi m'a nommé Renshi au sein du Centre International Noro Kinomichi.

Pour moi, il est aussi important de pratiquer que d'enseigner, c'est pourquoi au dojo d'Enghien je participe aux cours dispensés par les enseignants que j'ai formé, ce qui me permet de rester aux plus proche de mes élèves.

Toutes ces années, je me suis efforcé d'être présent sur les tatamis afin de partager la pratique du kinomichi, seules des circonstances graves peuvent m'en éloigner.

Il me semble important de participer à des stages pluridisciplinaires, comme ce fut le cas par exemple au Japon, ce qui me permet d'éveiller ma curiosité et d'enrichir ma pratique avec des sensations différentes.

### **- Quel est ton rôle de vice-président et les différentes tâches qui te sont imparties?**

En juillet 2019, les clubs de kinomichi affiliés à la FFAAA se sont regroupés en organisme national désigné Institut Français du Kinomichi (IFK) j'en ai été Vice-Président.

Ceci me place, avec le président, la secrétaire et le trésorier comme membre du bureau directeur de l'IFK.

Ma mission est de réfléchir avec les membres du bureau et du comité directeur sur les orientations qui permettent de contribuer au développement du kinomichi.

Sous l'autorité du président de l'IFK, et avec l'aide de la secrétaire, je participe à tous les travaux administratifs entre autres :

- Suivi des licenciés, des adhésions club auprès de la FFAAA,
- Préparation des dossiers pour les évaluations de passage de grades, de passage de brevet fédéraux,
- Préparation des réunions de comité directeur et assemblées générales,

D'une manière générale, toutes les informations, les échanges entre les membres des commissions font l'objet de copie à l'adresse mail de l'IFK, que je consulte pratiquement tous les jours afin de rester au plus près des besoins de toutes et tous.

### **- Quel est le sens du Hakama, et les devoirs qui incombent à celui qui accepte de le recevoir ?**

Maître Noro m'a confié il y a de nombreuses années le rôle de Maître de cérémonie pour organiser à Paris, les cérémonies au cours desquelles il remettait lui-même le Hakama aux pratiquants.

L'enseignant décerne le Hakama quand il considère que l'élève a prouvé par sa pratique, la valeur et la sincérité de son engagement, ce n'est pas une indication de grade.

Si porter le Hakama est une source de joie dans le développement personnel du pratiquant, ce dernier a aussi des devoirs. Il se voit, en fait, confier une véritable charge : veiller au respect des règles de la discipline, participer à son développement :

- Avoir des contacts réguliers avec sa section
- Participer aux remises de Hakama, chaque année afin d'accueillir les nouveaux promus et favoriser les échanges entre Hakama.
- Pratiquer régulièrement et se remettre à niveau régulièrement lors des stages de formation proposés par l'IFK.

### **- Maître Masamichi Noro se considérait comme un artiste et comme tel s'autorisait en tant que créateur des « repentirs » et parfois des attitudes paradoxales. Ainsi nous avons pu l'entendre exprimer son grand scepticisme à l'égard des grades Dan dans le Kinomichi. Il a établi une progression marquée par des symboles et des cérémonies. Peux-tu nous en dire quelque chose toi qui a été l'un des participants à la création des groupes ?**

J'ai moi-même été envoyé par Maître Noro pour passer un premier Dan d'aïkido à la fédération Française d'Aïkido en 1976, à cette époque, il nous y encourageait même.

Avec le kinomichi, il a mis en place une progression différente en fonction de l'évolution du pratiquant :

D'abord un « mon » fleur de lotus sur le dos de la veste puis la nomination « Hakama stagiaire », enfin la nomination « Hakama régulier ».

Ces étapes étaient, et sont toujours l'occasion de cérémonies officielles.

Maître Noro savait que sans accès aux grades Dan la progression en place dans le kinomichi ne permettait pas aux enseignants de prétendre à l'obtention de diplômes fédéraux et d'état.

En 2012, les grades Dan en France étant d'Etat et régi par la loi, il a souhaité dans un premier temps mettre en place des groupes en fonction surtout de l'ancienneté des enseignants et de leur implication. Il s'est appuyé pour cela sur les titres qu'il avait décerné aux enseignants jusqu'en 1996.

La possibilité d'obtenir des grades a été réalisée en 2018 et les membres du Conseil Supérieur du Kinomichi ont pu régulariser la situation de chacune et chacun jusqu'au 4<sup>ème</sup> Dan UFA.

**- Pendant des années nous avons souvent entendu notre maître se démarquer des arts martiaux. Il s'est illustré dans ce sens jusqu'à éditer une affiche présentant le Kinomichi comme « anti art martial » et encore une fois dans ses dernières années il l'a fortement regretté disant que cela avait été une énorme bêtise : « Je n'ai jamais rien pratiqué d'autre que l'Aïkido ; je n'ai jamais eu qu'un seul maître O sensei Morihei Ueshiba ; je n'ai jamais trahi mon maître et je ne connais rien d'autre que l'Aïkido ».**

Pour avoir été proche de Maître Noro, je dirais que ces changements étaient le reflet de son état d'esprit du moment.

J'interprète ce message « anti art martial » comme une nécessité, à cette époque en 1981, de communiquer et de faire connaître le Kinomichi qui n'existait que depuis fin 1979. L'objectif a d'ailleurs été atteint car la salle Pleyel à Paris où a eu lieu l'événement était pleine.

Maître Noro a créé le kinomichi sur les bases de l'Aïkido et je l'ai toujours entendu parler de O Sensei Morihei Ueshiba dont le portrait était dans tous ses dojos. Souvent il faisait un parallèle entre les deux disciplines.

Il simulait une pyramide avec ses mains et évoquait la possibilité que kinomichi et aïkido se rencontrent au sommet, ce vers quoi nous tendons de plus en plus en 2022, chacun gardant son identité.

**- L'IFK peut maintenant assurer l'avenir des pratiquants en toute indépendance. Ceux qui le souhaitent peuvent enseigner en toute**

**légalité avec entre autres la possibilité de passer les évaluations pour l'obtention du brevet fédéral ; rappelons que tu fais partie des jurys d'évaluation pour l'accès à ce diplôme.**

**Maître Noro nommait les enseignants et leur demandait de suivre un parcours exigeant avec obligation de participer aux stages enseignants pour les instructeurs tout au long de leur vie etc...**

**Concernant les cours hebdomadaires des initiations 4, je me souviens qu'il notait les absences, nous demandant de ne plus venir au-delà de trois absences.**

**Peux-tu nous rappeler les grandes lignes de ces exigences ?**

Je suis jury d'évaluation pour les passages de Brevet Fédéral en qualité de membre du Conseil Supérieur du Kinomichi CSK.

Maître Noro avait souhaité la création de cet organe avec, à ses côtés, la présence de ses plus proches et plus anciens instructeurs.

C'est une fonction non électorale pour laquelle il m'a nommé contrairement à la fonction de vice-président pour laquelle j'ai été élu.

7<sup>ème</sup> Dan de l'UFA et diplômé supérieur d'état, j'assume cette fonction avec Hubert Thomas, Jean Pierre Cortier et Christian Bleyer.

Pour enseigner, Maître Noro demandait aux pratiquants d'être titulaires d'un diplôme de formation aux premiers secours et du tronc commun du brevet d'état d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré à tous ceux qui n'avaient pas de monitorat d'aïkido ou de diplômes équivalents. Ceci lui permettait de s'assurer que les futurs enseignants avaient un minimum de connaissances institutionnelles, anatomiques et pédagogiques pour ouvrir un groupe de pratique et de rester au plus proche du programme du brevet fédéral qu'il espérait voir mettre en place. A cela s'ajoutait l'obligation de participer aux stages réservés aux enseignants qu'il dispensait à raison d'une journée en janvier et d'une semaine en été. Concernant les cours hebdomadaires au-delà de l'initiation 3, il était impératif de s'inscrire au début de chaque trimestre, l'appel était fait au début de chaque cours.

Dans ces deux cas, Maître Noro n'appréciait guère les absences qu'il souhaitait voir justifiées Il en faisait publiquement la remarque aux intéressés, leur signifiant qu'ils ne respectaient pas leur engagement.

**- Pour terminer, comment vois-tu l'avenir du Kinomichi ?**

Des moyens tels que diplômes et grades ont été mis en place ces dernières années pour asseoir le kinomichi au sein d'un système fédéral, sans renier les

structures mises en place par Maître Noro « hakama stagiaire », « Hakama régulier » ...

Chacun peut suivre le chemin qu'il souhaite en respectant les différentes sensibilités.

Cependant, il me semble qu'il est important de faire évoluer la technique bien au-delà des initiations de base et un des challenges qui se pose actuellement est de sensibiliser un public plus jeune qui pourra prendre la relève.

L'avenir du kinomichi est entre nos mains à toutes et tous dans le respect de l'engagement des personnes : pratiquants, enseignants, dirigeants...

Personnellement, je continuerai à œuvrer pour transmettre ce que j'ai reçu et perçu des années passées auprès de Maître Noro

**Propos recueillis par Patrick Loterman**





 <p>INSTITUT FRANÇAIS DU KINOMICHI</p>	<p>COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS ET REPRESENTANTS DE DOJO (Visio conférence) 01-04- 2022 à 19h30</p>	 <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO AÏKIBUDO KINOMICHI &amp; DISCIPLINES ASSOCIÉES</p>
---	--	---

25 représentants de dojo sur 39 étaient présents.  
9 membres du comité directeur (invités) étaient présents.

Hubert Thomas président de l'IFK souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

Il rappelle que cette réunion a été proposée à l'intention des présidents de dojos élus ou un membre élu de l'association.

Cette réunion a pour objectif de présenter l'IFK et les stratégies de développement qu'elle propose et d'échanger avec les élus des associations de kinomichi.

## **1- PRESENTATION DES STRUCTURES :**

### **Institut Français du Kinomichi IFK**

C'est un organisme fédéral de la FFAAA sous forme d'association loi de 1901, dont les statuts ont été approuvés par le comité directeur de la FFAAA.

L'IFK regroupe l'ensemble des associations de kinomichi affiliées à la FFAAA, ayant un numéro de club et des licenciés.

L'IFK est composé :

- D'un comité directeur : 12 membres élus, en assemblée générale pour 4 ans
- Du CSK, Conseil Supérieur du Kinomichi : 4 membres les plus hauts gradés et diplômés d'Etat (à la FFAAA l'équivalent est le Conseil Supérieur des Hauts Gradés)

- D'un comité technique : 6 membres nommés sur proposition du CSK et approuvé par vote par les membres du comité directeur

Toutes et tous interviennent **bénévolement**.

Les décisions sont prises par le comité directeur puis votées, si besoin, en assemblée générale dont les membres votants sont les présidents de dojo ou, un membre **élu** de l'association le représentant.

A noter :

- La FFAAA a récemment modifié ses statuts, intégrant ainsi le kinomichi comme discipline associée, autonome administrativement, techniquement et financièrement. Le nom « kinomichi » apparaît dans le nom de la fédération ainsi que sur le logo (voir en tête ci-dessus).
- Deux postes de droit sont attribués pour le kinomichi, statutairement, à la FFAAA. Ils seront occupés prioritairement par le président de l'IFK et le responsable du CSK. Ainsi les aspects administratifs et techniques seront potentiellement représentés dans l'avenir.

## **Fédération Internationale de Kinomichi (FIK)**

La Fédération Internationale de Kinomichi est une association de personnes morales qui fait partie de l'International Kishin Ryu Association (IKA). L'IKA est enregistrée à la FFAAA, ce qui permet aux hors France d'avoir des licences à prix réduit et d'accéder aux diplômes de formation reconnus en France et sur le plan international notamment européen.

### **2- MOYENS DE DEVELOPPEMENT :**

Toutes ces dernières années, les dirigeants de l'IFK ont œuvré à la mise en place d'outils officiels permettant le développement du kinomichi et sa reconnaissance par les instances fédérales et d'état, ce que souhaitait Maître Masamichi Noro de son vivant.

Ces moyens mis en place ont pour objectif de réunir tous les pratiquants de kinomichi « sous le même toit »

### ***Formation des pratiquants :***

#### **- Evaluations**

L'IFK propose une dizaine de stages validants par saison, ouverts à toutes et

tous pour les formations « Hakama », « Hakama régulier » et les préparations aux grades. Ces stages sont inscrits dans le passeport fédéral.

**Deux fois par an (tousaint et juillet) les pratiquants peuvent passer des évaluations pour valider l'un ou/et l'autre de ces niveaux de pratique.**

Pour les passages de Hakama régulier : Françoise Weidmann, membre du comité technique prend en charge par délégation du CSK, le suivi et l'organisation de ces évaluations. Elle informe, par mail, les enseignants, recueille les inscriptions, constitue les jurys...

Pour les passages de grades : ils sont validés par la CSDGE Commission Spécialisée des Grades Dan et Equivalents de l'Union des fédérations d'Aïkido (UFA). Ce sont des **grades d'état** qui permettent l'obtention de diplômes fédéraux ou d'état. Les pratiquants désireux de passer un grade s'inscrivent auprès du secrétariat de l'IFK qui vérifie les dossiers et les transmet au CSK. Le jury est composé d'au moins un membre du CSK, et/ou de membres du comité technique.

- **Cérémonie de remise de Hakama, de diplômes, de grades :**

L'objectif de ces cérémonies est de perpétuer les traditions mises en place par Maître Masamichi Noro.

Les cérémonies officielles pilotées par Hubert Thomas sont organisées deux fois par saison (janvier et juillet) sous la responsabilité de Lucien Forni ou de Jean Pierre Cortier, nommés par Maître Noro de son vivant.

A cette occasion, l'enseignant peut remettre officiellement un hakama à son élève, devant ses pairs.

Les « Hakama réguliers » sont présentés officiellement de la même façon.

Les diplômes de grade et/ou de brevet fédéral sont remis par le responsable du CSK.

## **Accéder à l'enseignement**

Hubert Thomas rappelle que devenir enseignant n'est pas un but, mais un moyen de développement du kinomichi, d'ouvrir de nouveaux dojos et d'accueillir de nouveaux pratiquants. C'est une responsabilité d'investissement pour l'avenir du kinomichi.

- **Le Brevet Fédéral de Kinomichi**

Pour accéder à la formation au brevet fédéral, le pratiquant doit être titulaire du

1<sup>er</sup> Dan. Le brevet fédéral, diplôme officiel de la FFAAA, permet à son titulaire d'enseigner bénévolement **sous réserve qu'il soit bien licencié à la FFAAA et que son dojo y soit référencé.**

Le candidat doit se faire connaître à l'IFK, auprès de Patrick Loterman en charge du suivi des dossiers de formation avec copie au secrétariat.

En complément des formations proposées par l'IFK, un pratiquant en formation, après accord du CSK, peut suivre certains modules (pédagogie, institutionnel) auprès de sa ligue FFAAA qui lui signera une attestation de formation qui sera prise en compte lors de l'évaluation finale. Les formations techniques sont du seul ressort de l'IFK.

Seuls les membres du CSK, reconnus par la FFAAA, peuvent être jury d'évaluation pour le Brevet Fédéral de kinomichi.

Il est possible à un pratiquant en formation de demander une Autorisation Provisoire d'Enseigner, APE, s'il a l'opportunité d'ouvrir un dojo. L'APE est visée par le responsable du CSK, par le président de ligue FFAAA et par le président de la FFAAA.

Elle est renouvelable, sous réserve que le demandeur soit en formation avérée du brevet fédéral.

#### - **Les diplômes d'état**

Pour accéder aux diplômes d'Etat, un 2<sup>ème</sup> Dan est requis. Ces diplômes permettent un enseignement contre rémunération. Ils permettent aussi un accès plus facile dans les établissements scolaires pour y proposer des animations, des ateliers, voire des cours réguliers.

Pour le kinomichi, l'accèsion à ce diplôme se fait soit par voie de formation, soit par voie de VAE Validation des Acquis de l'Expérience avec rédaction d'un dossier.

#### *Certificat de Qualification Professionnel CQP mention Arts Martiaux*

Ce diplôme est délivré par le ministère du travail avec délégation FFAAA.

Cette certification vient d'être rendue possible pour les deux prochaines saisons et sera réétudiée ensuite. Au préalable, une demande de recevabilité doit être adressée à la FFAAA, avec copie au secrétariat de l'IFK.

Le jury pour les passages d'oral de VAE sont constitués de membres de la FFAAA et de membres du Kinomichi de l'IFK, diplômés d'Etat Supérieur.

#### *Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport DESJEPS, Diplôme d'Etat de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport DEJEPS – mention aikido, aikibudo et disciplines associées.*

Ces diplômes dépendent du ministère de la Jeunesse des Sports et de l'Education Populaire. Au préalable, le candidat doit déposer une demande de recevabilité à la Direction Régionale de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport dont dépend son, lieu de résidence. Le jury pour les passages d'évaluation est composé d'un membre de la Jeunesse et des sports, d'un membre de la FFAAA, d'un membre de la FFAB.

A noter : certains pratiquants d'Aïkido non Français et résidant hors France ont passé ces diplômes qui sont une valeur ajoutée dans leur pays notamment européens.

### **3- ECHANGE AVEC LES REPRESENTANTS DE DOJO**

Ces deux dernières années, malgré les restrictions liées au COVID, le nombre de licenciés s'est maintenu.

Pour cette saison, on dénombre actuellement environ 600 licenciés, ce qui compte tenu des moyens mis à notre disposition (grades, diplômes...) montre une marque de confiance de la FFAAA.

La possibilité de passer des grades, des diplômes fédéraux ou d'état doit être utilisée au service du développement du kinomichi pour toutes et tous.

Un des axes principaux, maintenant, est de faciliter l'ascension des plus jeunes dans le respect des traditions.

#### *Organisation des stages IFK*

Les présidents de dojo ont été sollicités pour apporter leur aide pour trouver des lieux de stages et/ou d'événements.

Certains ont déjà fait des propositions, merci à eux.

Un mail sera envoyé prochainement par Patrick Loterman en charge de l'organisation des stages, afin de finaliser le calendrier prévisionnel de la prochaine saison.

#### *Organisations d'événements ou stages*

Les décisions pour organiser des stages officiels appartiennent à l'IFK. Les propositions (dates, lieux...) sont validées par le comité directeur.

Si un président de dojo ou un enseignant, souhaite organiser un stage ou un événement particulier officiel impliquant l'IFK et son comité technique et /ou plus largement la FFAAA, il peut en faire la demande auprès du secrétariat qui fera remonter l'information au CSK et aux intéressés.

Catherine Auffret, secrétaire, rappelle que certains dojos n'ont pas réglé la cotisation club de 10 euros à l'IFK.

Par ailleurs il est de la responsabilité du président du « club » de s'assurer que toutes les licences qui ont été payées à l'association ont bien été renouvelées, soit par le pratiquant luimême directement sur le site de la FFAAA, soit par un responsable du club.

De même, il est important de vérifier que les données concernant les responsables de clubs et les licenciés soient bien mises à jour sur le site de la FFAAA.

Hubert Thomas remercie les participants à la réunion et précise que d'autres rencontres seront organisées.

Les présidents de dojo seront informés de la prochaine assemblée générale à laquelle ils seront invités.

La réunion est close à 20h45.

Le Président

La secrétaire

Catherine Auffret  
Secrétaire de l'IFK

---

## ***Des nouvelles sur le front des diplômes d'enseignant :***

Depuis 2020, des enseignants ont passé avec succès des évaluations pour l'obtention de diplômes fédéraux et d'Etat.

La première session d'évaluation au brevet fédéral a été organisée par l'IFK le 19 mars 2022.

Les 11 candidats suivants ont été admis :

Jean Pierre Ancèle, Sophie Derathé, Olivier Desouches, Laurence Fusilier, Alain Marc, Jean Baptiste Nataf, Jean Louis Perrod, Gilles Poirot, Gaëlle Roche, Anita Spiner, Michel Verdel.

Les membres du Conseil Supérieur du Kinomichi, du Comité Technique et du

Comité Directeur, adressent leurs sincères félicitations aux nouveaux promus.

A noter aussi, le passage en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour l'obtention de diplômes d'état avec présentation d'un dossier et passage d'une épreuve orale devant un jury :

- Pour le CQP, Certificat de Qualification Professionnel, mention Arts Martiaux :

- 2020: Pascal Elouard
- 2021: Manuel Auffret et Jérôme Dermey,

- Pour le DEJEPS, Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, aïkido, aïkibudo et disciplines associées :

- 2020: Jean Pierre Cortier, Lucien Forni, Françoise Paumard, Françoise Weidmann, Hubert Thomas
- 2021: Catherine Auffret

- Pour le DESJEPS, Diplôme Supérieur d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, mention aïkido aïkibudo et disciplines associées :

- 2021: Jean Pierre Cortier, Lucien Forni, Hubert Thomas.

Le comité directeur de l'IFK,  
Le Président  
Hubert THOMAS

---

**Les inscriptions sont ouvertes pour les  
stages de:**

**Montreuil (93) le 11 et 12 juin**

# Périgueux

## Oléron

[Cliquez ici pour inscription en ligne](#)

[Click here for online registration](#)

---

In the second issue of our newsletter we began introducing the founding members of KIIA and IFK through an interview with our president Hubert Thomas.

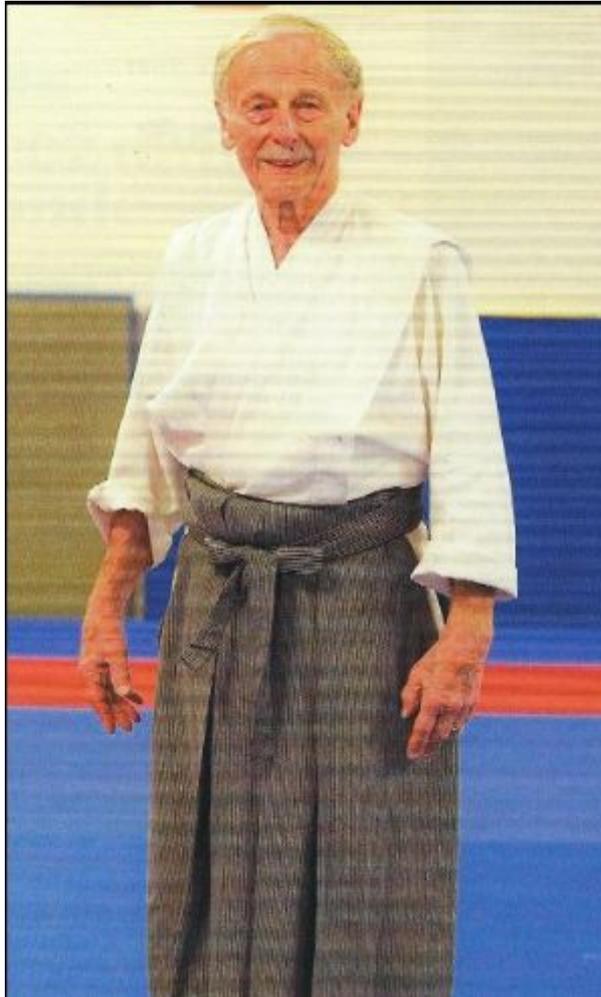
### **Our third issue will introduce our vice-president.**

We all remember the high esteem in which Master Noro held Lucien Forni whom he liked to call without irony 'dictionary' or Monsieur Forni, thus showing his flawless memory of technique and also of spirit and tradition.

So, Master Masamichi Noro entrusted him with the role of Hakama Ceremony Master, role to which he gave a very high importance. Master Masamichi Noro has elaborated a nomenclature. He also invited Lucien Forni along with Hubert Thomas, Jean-Pierre Cortier and Christian Bleyer, Members of the Kinomchi High Council to be the guarantors of this nomenclature since it represents the fundamental basis of our art. The constitution of a pyramid of groups, based more on the seniority than the technical abilities, has been among the references which were used to implement the State Dan grades.

His record in martial arts and his commitment have been rewarded by marks which he is too unpretentious to name. He was awarded the bronze medal by Ministère de la Jeunesse et des Sports, the compagnon silver cross by Fédération française de judo, mérite des centures noires, and by our federation (FFAAA) its gold medal.

Master Noro invited him to become KIIA vice-president, and so with his flawless determination, he carries on with his mission at Institut Français du Kinomichi.



**- Lucien, may invite you to introduce yourself and tell us about your long career in martial arts ?**

I have been practicing martial arts for over 60 years.

I started with judo in 1958. From 1961 I practiced both judo and aikido regularly. I met Master Noro in 1965 during one of his presentations at judo club in Enghien. From 1974 I dedicated myself to aikido and then in 1979 to kinomichi in order to fully follow Master Noro's teaching until his death in 2013.

I have been teaching for 48 years. In 1978, Master Noro entrusted me with teaching classes at aikikai de Paris which later became Centre International Noro Kinomichi. In 1992 Master Noro made me Renshi at CINK.

Practicing is to me as important as teaching this is why I take part in the classes given by the instructors I trained, which allows me to stay very close to my students.

All these years I have tried to be present on the tatami in order to share the practice of kinomichi and only exceptional circumstances can keep me away from it.

I consider it important to take part in multidisciplinary sessions, as was the case in Japan. It allows me to open my curiosity and enrich my practice with new sensations.

### **- What are your role and your duties as vice-president ?**

In July 2019 the kinomichi clubs affiliated to FFAAA regrouped to become Institut Français du Kinomichi (IFK) for which I was vice-president

I am therefore a member of the ruling board of IFK along with the president and the treasurer.

My task consists in reflecting with the board members and the ruling committee upon the orientations which will allow the development of kinomichi

Under the authority of the president and with the help of the secretary I partake of all administrative duties

Updating license holders, club membership with FFAAA

Preparing files for grades, and teaching diploma examinations

Preparing meetings of the ruling board and general meetings

All information, exchanges between commissions members are part of IFK e.mail, which I check everyday to meet everyone's needs.

### **- What is the meaning of hakama? What duties must he/she who accepts it fulfil?**

Many years ago Master Noro nominated me Master of ceremonies to organize in Paris the ceremonies at which he personally gave the hakama to practitioners.

The teacher gives the hakama to the student he/she considers has proven through his/her practice the sincerity of his/her commitment. It is not a grade.

Wearing the hakama is a source of personal joy in the practitioner's development, but he/she also has duties. He/she must conform to the rules of discipline and participate to its development

- Have regular contacts with his/her section
- Attend hakama ceremonies each year and welcome the newly-promoted as well as encourage exchanges between hakama
- Practice regularly and keep up his/her level of practice through IFK training sessions.

### **- Master Noro regarded himself as an artist and as such would allow himself to come back upon some of his own decisions and adopt paradoxical attitudes. We thus heard him express scepticism towards dan**

**grades in kinomichi. Progress was marked by symbols and ceremonies. Can you tell us about this, since you participated to the creation of groups?**

I was sent by Master Noro to pass aikido first dan grade with the FFA in 1976. He even encouraged us to do so.

With kinomichi he put in place a different progression depending on the practitioner's evolution:

First a 'mo' (lotus flower) on the back of the jacket, then hakama stagiaire (junior) finally hakama régulier (senior)

The different stages were and still are occasions for official ceremonies.

In 2012 Master Noro wished to set up groups according to the teachers' seniority, their commitment and technical level. He did so by using the titles he had given until 1996.

He knew that without dan grades, the progression system in kinomichi did not allow the teachers to obtain federal and government titles.

Dan grades were obtained in 2018 and the members of Conseil Supérieur du Kinomichi (Higher Council) were able to regularize everyone's situation up to UFA 4<sup>th</sup> dan grade.

**- For years, we often heard our Master distinguish himself from martial arts. He was famous for doing so and even published a poster describing kinomichi as an anti martial art, and once again, in the last years of his life he greatly regretted it saying it has been a huge mistake:**

**I have never practiced anything but aikido, I only had one Master O Sensei Ueshiba, I never betrayed my master and I know nothing but aikido".**

I was close to Master Noro and I would say that these changes reflected his state of mind at that time.

I interpret the 'anti art martial' as a need at that time, in 1981, to communicate and publicize kinomichi which had only existed since 1979.

The goal was reached since the sale Pleyel where the event took place was sold out.

Master Noro created kinomichi on the bases of aikido and I always heard him mention O Sensei whose portrait was in all his dojo. He would often draw parallels between the two disciplines.

He would represent a pyramid with his hands and evoke the possibility that kinomichi and aikido meet at its top, a goal we have been more and more going to since 20, with each one retaining its identity.

**- IFK can now ensure the future of the practitioners in all independence. Those who wish to do so can teach in conformity with the official regulations and sit for evaluations in order to obtain brevet federal. Let us**

**remember that you sit on the jury**

**Master Noro would designate the instructors and ask them to follow a demanding course and to participate to teachers' training sessions all their life. At initiation 4 level, he would call the absentees and after 3 absences we were no longer allowed to participate. Can you recall the main lines of the demand?**

I sit on the jury which evaluates the candidates to Brevet Fédéral as a member of Conseil Supérieur du Kinomichi (CSK)

Master Noro wanted the creation of this organism including his closest instructors (those with the longest seniority)

It is a non elective function for which he nominated me, unlike the vice-presidency to which I was elected.

Ranking UFA 7<sup>th</sup> dan and possessing the Diplôme Supérieur d'Etat, I hold this function along with Hubert Thomas, Jean-Pierre Cortier and Christian Bleyer

In order to teach, Master Noro required the practitioners to hold a tronc commun and first aid diploma if they did not hold a title to teach aikido. This allowed him to be certain that the future teachers had some institutional, anatomical, and pedagogical knowledge to start a group of practice and stay close to the requirement of brevet federal he hoped would arrive.

There was also an obligation to take part in teachers's training sessions he led (one day in January and one week in July)

From initiation 3 on, enrolling at the beginning of each quarter was compulsory and students were called at the opening of each class.

Master Noro did not like absences and wanted them justified. He would remark to those concerned, telling them they did not respect their commitment.

**- To finish, how do you see the future of kinomichi?**

Diplomas and grades have been put in place these past years to give kinomichi its full place among the federal system without forgetting the structures set by Master Noro (hakama stagiaire, hakama régulier)

Each person can follow the way he/she wishes and respect the various sensibilities.

Nevertheless, I think it is important to take the technique well beyond the basic initiations, and one of today's challenges is to attract a younger public who will take over.

The future of kinomichi is in our hands within the respect of everyone's commitment: practitioners, teachers, and directors.

I will personally keep on working to pass on what I received and perceived in the years I spent with Master Noro.

**Interview conducted by Patrick Loterman**



 <p>INSTITUT FRANÇAIS DU KINOMICHI</p>	<p>REPORT OF THE MEETING OF THE PRESIDENTS AND REPRESENTATIVES OF DOJOS (Visio conference) 01/04/2022 – 7.30 p.m</p>	 <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO AÏKIBUDO KINOMICHI &amp; DISCIPLINES ASSOCIÉES</p>
---	--	---

25 representatives of dojos out of 39 were present.

9 members of the steering committee were present as guests.

Hubert Thomas, president of IFK (Institut Français de Kinomichi – French Institute of Kinomichi) welcomes the participants and thanks them for attending this meeting.

This meeting concerns the elected presidents of dojos or elected members of associations.

He underlines that the purpose of this meeting is presenting the French Institute of kinomichi (IFK), proposing the strategies for development and discussing with the representatives of the associations of Kinomichi.

## **1. Presentation of the different structures**

### **Institut Français du Kinomichi (IFK) – French Institute of Kinomichi**

This institute is a federal organization registered under the French Law of 1901 dedicated for associations which statutes have been approved by the FFAAA steering committee.

IFK gathers all the associations that are affiliated to FFAAA, registered with a club number and licence holders.

IFK is composed of :

- a steering committee made of 12 members appointed in general assembly every 4 years
- Conseil Supérieur du Kinomichi (CSK – High Council of Kinomichi) : the 4 most high ranking and most state graduated members ( the equivalent being le Conseil Supérieur des Hauts Gradés for the FFAAA – High Council of high ranking members for the FFAAA)
- Comité Technique (Technical Committee) : 6 members whose membership is proposed by the CSK and must be accepted by the members of the Steering Committee.

All the members are **volunteering**.

The steering committee makes decisions, that can be voted, if necessary by the presidents of dojos or an elected representative of the association during a general assembly.

Nota bene :

- Recently FFAAA modified its statutes in order to make Kinomichi an associated discipline which is though independent for administrative, technical and financial matters. The name « Kinomichi » now appears on the name of the federation and on the logo as well (see the logo on top).
- According to the statutes of FFAAA, two positions will be assigned to Kinomichi. These positions are firstly occupied by the President of IFK and the leader of CSK. That way administrative and technical aspects are likely to be represented in the future.

## **Fédération Internationale de Kinomichi (FIK) – International Federation of Kinomichi**

The International Federation of Kinomichi is an association of legal persons, who is part of the International Kishin Ryu Association (IKA). IKA is affiliated at FFAAA too ; that means that those out of France can benefit from reduced prices on licences and diplomas recognized in France and abroad, especially in Europe.

## **2. Means of development**

Those last years the leaders of IFK did all what they could to set up officials tools in order to develop Kinomichi and make it recognized by the federal and state bodies ; fulfilling that way Master Masamichi Noro's will during his lifetime.

The goal of these tools : gathering all those practising Kinomichi together « under the same roof » like a family.

### ***Training of the licence holders***

#### **- Evaluations**

Each season IFK will propose about ten validating training courses open to everyone either to undergo « Hakama » and « Hakama régulier » courses and to prepare dan grades. These courses will be noted in the federal passport.

**Twice a year (All Saints' Day/1st of November, and July) the « students » would be able to take exams to validate one or/and two levels of practice.**

The exam « Hakama régulier » : by way of delegation of CSK, Françoise Weidmann, member of the technical committee, is in charge of following up and

organising these exams. As such, she informs the teachers via email, collects the subscriptions, selects the members of the jury...

The exam « dan grade »: The « specialized Committee for Dan grades and equivalents of the Federal Union of Aïkido» (CSDGE – Commission Spécialisée des Grades Dan et Equivalents de l'union des fédérations d'Aïkido UFA) validates the dan grade,

These grades are recognized by the state bodies and enable the graduates to pass federal or state diplomas.

The licence holders who want to take a grade must registered with the IFK secretariat in charge of checking the files and then sending them to CSK.

The jury is made of at least one member of CSK and/or members of the technical committee.

#### **- Ceremony of presentation of hakama, diplomas, grades**

The purpose of this kind of ceremony is following traditions as Master Noro created them.

Twice per season (January and July) Lucien Forni or Jean-Pierre Cortier, both appointed by Maître Noro during his lifetime, organize these official ceremonies conducted by Hubert Thomas.

During this ceremony, the teacher can offically give the hakama to his student in front of all his peers.

« Hakama réguliers » are officially nominated in the same way.

The member responsible for CSK gives the diplomas for grades and/or the federal certificate (Brevet Fédéral).

### **Becoming a teacher**

Hubert Thomas underlines that becoming a teacher is not a goal in itself, but a way of developing Kinomichi, opening new dojos and welcoming new students. It is a real responsibility that implies self investment for the future of Kinomichi.

#### **- Federal Certificate of Kinomichi (Brevet Fédéral de kinomichi)**

In order to follow the training courses, the candidate must be 1st dan grade.

This federal certificate, official diploma of FFAAA, enables the graduate to teach voluntarily **only if he/she has a « FFAAA » licence and if his/her dojo is registered too.**

In addition to this training courses with IFK and only with the approval of CSK, the student can also attend some courses (pedagogy, institutions) with the FFAAA league. He/she will then be given an attestation which will be taken into account on the day of the final exam.

Only CSK is responsible for the students' technical training.

Only the members of CSK, accredited by FFAAA, can be jury to evaluate the federal certificate of kinomichi.

A temporary teaching authorization can be delivered to a student training for the federal certificate if he is liable to open a dojo. This authorization must be signed by the leader of CSK, the president of FFAAA league and the president of FFAAA.

It can be renewed if the applicant is really attending the training courses.

### **- State diplomas**

The applicants must be 2nd dan grade. These diplomas allow teachers to be paid and also ease access to schools to propose animations, workshops or periodic lessons.

Two ways to obtain this diploma :

- training courses

- Validation of prior experience with presentation of a report (VAE – validation des acquis de l'expérience)

### Professionnal Certificate – Mention Martial Arts (CQP).

The Ministry of Labour issues this diploma under delegating authority of FFAAA. This certification has been agreed for the next two seasons and will then be discussed again.

An application must be sent to FFAAA with copy to the IFK secretariat.

The jury for the oral examination is made of members of FFAAA and members of IFK, all high ranking graduates.

### DESJEPS - Diplomas delivered by the Ministry of Sports and Youth – Mention aikido, aikibudo and associated arts.

The Ministry of Sports and youth issues these diplomas.

First the applicant must submit his/her application to the local department of Sports and Youth of his/her home.

The jury for the oral examination is made of a member of the Sports and Youth administration, a member of FFAAA and a member of FFAB.

Nota bene : some aikidokas (foreigners living abroad) passed these diplomas which are a real added value in their countries , mainly European.

### **3- Discussion with the representatives of dojos**

Despite the COVID restrictions of those last two years, the number of licence holders kept steady.

This season registers around 600 licence holders which reveals a trust of FFAAA taking into account of the means we have (grades, diplomas....)

These grades, federal or state diplomas are ways of developing Kinomichi for everyone.

The main point being helping the rising of young people but with respect for traditions.

#### Organization of IFK training courses / events

The presidents of dojos were asked for help to find places for such courses / events.

Thanks to those who already answered.

Patrick Lotermann who is in charge of the events organization, will soon send an email in order to plan the timetable for the next season.

#### Organizations of events / training courses

IFK decides on the official events ; the steering committee approves the propositions.

If a president of a dojo or a teacher wants to organize a special official event which involves IFK and its technical committee and / or FFAAA, he/she can ask the secretariat who will then relay the request to CSK and to whom it may concern.

Catherine Auffret, in charge of the secretariat, reminds that some dojos did not pay the 10€ subscription fees.

Moreover the presidents of dojos must check if all the licences paid to FFAAA have really been renewed, either by the licence holder himself/herself on the FFAAA website or by someone of the club in charge of this task.

The data regarding the responsible members of the clubs and the licence holders must be updated too.

Hubert Thomas thanks the participants and underlines that there will be other meetings in the future.

An invitation letter to the next general assembly will be sent to the presidents of dojos in due time.

The meeting ended at 8.45 p.m.

Le President

The Secretary

Catherine Auffret  
IFK's Secretary

---

## What's up regarding teachers' graduating ?

Since 2020, teachers have successfully passed their evaluation to obtain Federal and State diplomas.

IFK held its 1st evaluation session dedicated to Federal diploma on late March 19, 2022.

The following 11 candidates were admitted :

Jean Pierre Ancèle, Sophie Derathé, Olivier Desouches, Laurence Fusilier, Alain Marc, Jean Baptiste Nataf, Jean Louis Perrod, Gilles Poirot, Gaëlle Roche, Anita Spiner, Michel Verdel.

The Members of «Conseil Supérieur du Kinomichi» (*Kinomichi High Council*) , « Comité Technique » (*Technical Committee*) and « Comité Directeur » (*Steering Committee*) » extend their sincere congratulations to the new graduates.

Also to be noted the VAE examination (i.e. Validation des Acquis de l'Expérience // *Validation of Acquired Experience*) to obtain State Diplomas on

submitting a dossier supplemented by an oral examination in front of a jury :

- For the **CQP**, **C**ertificat de **Q**ualification **P**rofessionnelle, mention arts martiaux (*Professional Qualification Certificate, mention Martial Arts*) :

- 2020 Pascal Elouard
- 2021 Manuel Auffret and Jérôme Dermay

- For the **DEJEPS**, (**D**iplôme d'**E**tat de la **J**eunesse, de l'**E**ducation **P**opulaire et du **S**port) aikido, aikibudo and related disciplines State Diploma

- 2020 Jean Pierre Cortier, Lucien Forni, Françoise Paumard, Françoise Weidmann, Hubert Thomas
- 2021 Catherine Auffret

- For the **DESJEPS**, **D**iplôme **S**upérieur d'**E**tat de la **J**eunesse, de l'**E**ducation **P**opulaire et du **S**port, mention aikido aikibudo et disciplines associées (*Youth, Adult Education and Sport, mention aikido, aikibudo and related disciplines Higher State Diploma*):

- 2021 Jean Pierre Cortier, Lucien Forni, Hubert Thomas.

IFK Steering Committee ,  
The President  
Hubert THOMAS

---

[Contact](#), retrouvez nous sur [Facebook](#) et sur le site [Web](#)



Rédaction: [Patrick Loterman](#), Mise en forme : [Jérôme Dermay](#),

Traduction anglaise: [Jean Pierre Ancele](#), [Laurence Fusilier](#) et [Michelle Dermay](#)

---